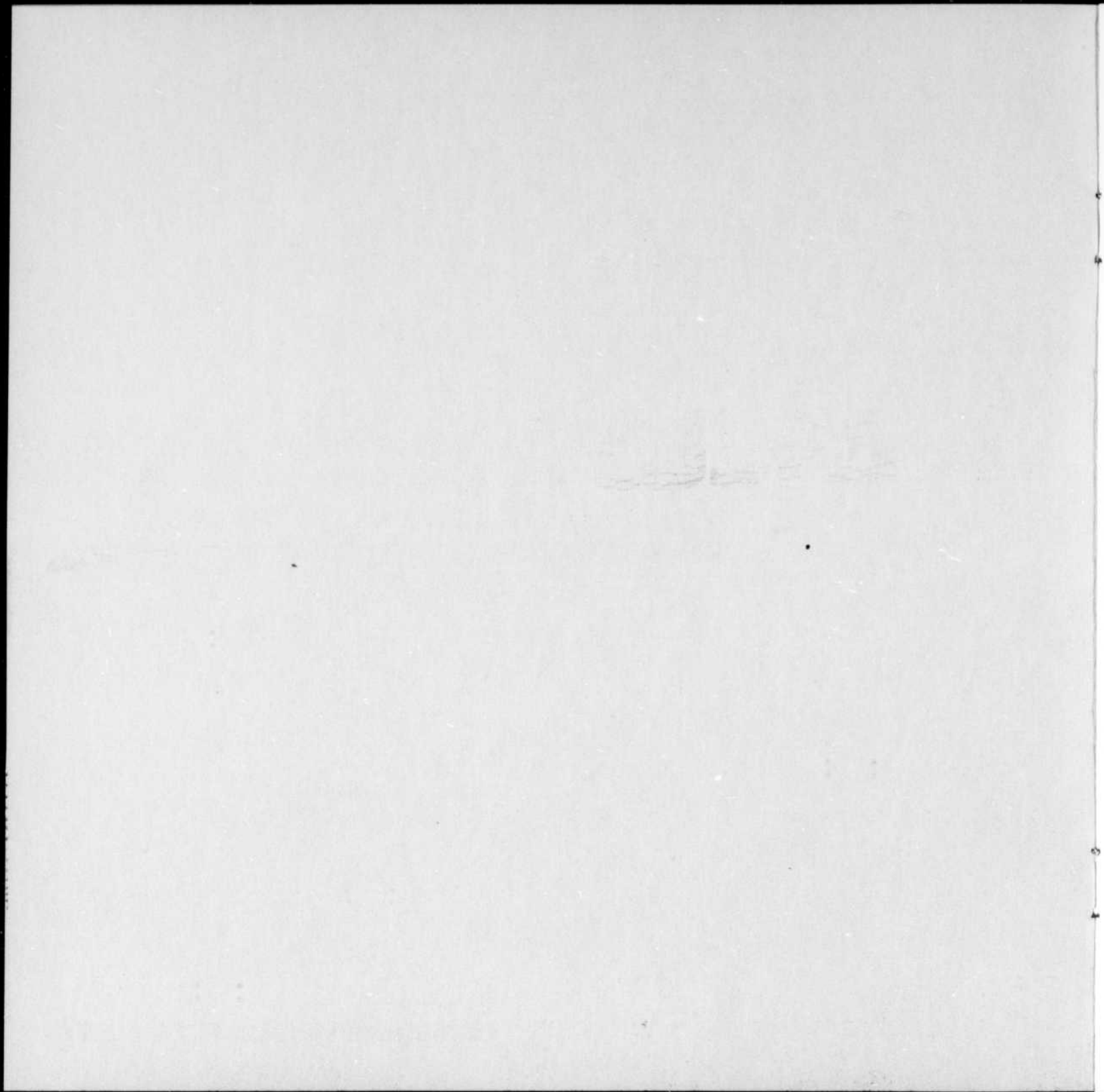


The background of the cover is a complex abstract composition of geometric shapes and line patterns. At the top left, there is a dense, textured area of small circles. Below it, a series of parallel lines curves across the top. On the left side, a large, tilted rectangular shape contains a pattern of vertical lines, with a smaller section at the bottom filled with a star-like or floral pattern. In the center, a diamond-shaped area is filled with a grid of small squares, featuring a spiral pattern in the lower-left corner. To the right, another tilted rectangular shape contains a pattern of horizontal lines. At the bottom right, a dark, solid shape is partially overlaid by a pattern of wavy, concentric lines. The overall style is graphic and minimalist, using only black lines and patterns on a white background.

ARGUS

vol. 3, no 4



CORPORATION
DES BIBLIOTHECAIRES PROFESSIONNELS
DU QUEBEC

CORPORATION
OF PROFESSIONAL LIBRARIANS
OF QUEBEC

ARGUS

Vol. 3, no 4
juillet/août 1974

SOMMAIRE - CONTENTS

COMITE DU BULLETIN:

Onil Dupuis
Michelle Bachand-Dourte
Florian Dubois
Françoise Jobin-Brûlé

GRAPHISTE:

Bruno Joyal

DEPOT LEGAL:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Abonnements: \$6.00 (\$1.50/numéro)
360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3
Tél.: (514) 845-3327

50 Etre bibliothécaire au coeur de l'Afrique

André Guitard

55 Le "professionnalisme" africain

Bernard Robert

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes

être bibliothécaire au coeur de l'afrrique

André Guitard

Directeur de la Bibliothèque de
l'Université nationale du Rwanda

Exercer sa profession de bibliothécaire en dehors de son pays et du milieu qui nous a formés représente à la fois un défi et une aventure, surtout quand on a femme et enfant et qu'on a jamais quitté sa terre natale.

Les avantages et les inconvénients de cette option sont multiples. Ils varient cependant beaucoup d'un individu à l'autre selon la préparation et la personnalité de chacun. Le pays d'accueil joue aussi un rôle primordial dans la réussite ou l'échec d'une telle expérience.

Bien que je ne travaille au Rwanda que depuis un an et demi, je crois qu'il m'est tout de même permis de dégager quelques conclusions utiles de mon séjour au coeur de l'Afrique. Je crois aussi qu'une brève description des conditions de travail du bibliothécaire et de la situation de la bibliothéconomie en ce coin de l'Afrique sauront intéresser mes collègues québécois.

ASPECTS PROFESSIONNELS DE MON SEJOUR AU RWANDA

A répéter tous les jours les mêmes tâches pendant des années, on en vient à croire que sa façon de concevoir une bibliothèque et ses différents services est la seule valable et qu'il pourrait difficilement en être autrement.

Parfois un stage à l'étranger ou une visite dans une autre bibliothèque nous donne quelques idées neuves que nous nous efforçons d'intégrer dans notre système de pensée. Mais il est assez rare que nous ayons à réviser les principes sacro-saints de la bibliothéconomie que nous avons reçus à l'école. C'est pourtant ce qu'il faut faire souvent en Afrique.

A. Le budget

En Amérique du Nord, comme en Europe, la proportion du budget consacrée aux salaires

et traitements des employés d'une bibliothèque varie généralement entre 55% et 70%. Des employés qui flânent, s'absentent ou arrivent en retards représentent alors une baisse considérable de rendement et des pertes coûteuses. Dans la plupart des pays d'Afrique, seulement 10% à 20% du budget d'une bibliothèque est affecté aux traitements des employés. Trois ou quatre employés de plus ne représentent souvent qu'une hausse insignifiante de budget. Et il devient ridicule de tempêter pour un retard d'une demi-heure, d'ailleurs le climat et le tempérament africains ne s'y prêtent pas.

Par contre, le budget d'acquisition qui, dans une bibliothèque canadienne, se situe autour de 20%, peut dépasser 60% dans une bibliothèque rwandaise. Ce qui ne signifie pas pour autant que la bibliothèque rwandaise voit croître sa collection plus rapidement que la bibliothèque canadienne. La lenteur des transports maritimes (minimum 6 mois) et le coût excessif du courrier aérien font du livre un objet précieux pour le rwandais. Le prix de revient d'un livre dépasse souvent le salaire mensuel d'un employé de la bibliothèque. Les pertes de livres sont donc nombreuses et souvent irréparables pour une bibliothèque rwandaise.

Il en est de même pour le matériel utilisé (machines à écrire, à photocopier, à polycopier, etc.) qui est très coûteux, difficile à réparer ou à remplacer.

B. Le personnel

Si certains directeurs de bibliothèques québécoises se plaignent de la mobilité et du faible rendement de leur personnel, je ne sais pas ce qu'ils penseraient du personnel des bibliothèques africaines. Au Rwanda, par exemple, la majeure partie du temps des bibliothécaires professionnels se passe à initier et former du personnel auxiliaire: techniciens, secrétaires, commis. Comme moins de 10% de la population rwandaise accède aux études secondaires, les candidats

qui se présentent aux différents postes ouverts n'ont souvent pas le minimum requis pour accomplir les tâches les plus simples. Sur onze candidates secrétaires reçues en entrevue, deux ou trois seulement ont suivi des cours de dactylographie pendant 6 mois; quelques-unes osent même se présenter après seulement une semaine de cours. Il faut alors ou bien se résoudre à donner des cours de dactylographie ou bien se passer de secrétaire.

Le manque de formation n'est pas le seul handicap des employés des bibliothèques rwandaises. L'éloignement et la sous-alimentation sont responsables de nombreux retards ou absences. Quand on songe qu'à la Bibliothèque de l'Université nationale du Rwanda, tous les employés demeurent entre cinq et vingt kilomètres de leur lieu de travail et que, mis à part quelques rares fortunés qui ont un vélo et peuvent prendre un petit déjeuner, la plupart se rendent au travail à pied et à jeun. On comprendra qu'ils soient souvent malades et que leur rythme de travail soit plutôt lent. Pour donner une idée de la mobilité du personnel à la Bibliothèque de l'Université nationale du Rwanda, en une année, j'ai dû procéder à l'engagement de 28 employés sur 30 postes existants et à peine une dizaine d'employés ont plus d'une année d'ancienneté.

C. Relations extérieures

Dans un petit pays comme le Rwanda, le directeur de la seule bibliothèque universitaire a souvent des contacts avec des personnes importantes du pays et de l'étranger: directeurs, ambassadeurs, ministres, etc. Les bibliothécaires qu'il rencontre ont le plus souvent reçu une formation différente de la sienne. Les bibliothécaires qui oeuvrent en Afrique ont étudié aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Belgique ou dans l'une des rares écoles de bibliothéconomie africaines. Quelques-uns seulement ont étudié au Canada. Il est très profitable de pouvoir ainsi échanger avec

des collègues qui ont reçu une formation professionnelle différente de la nôtre ou qui ont appliqué les principes de la bibliothéconomie nord-américaine à des milieux ou à la solution de problèmes autres que ceux du Québec.

Comme la plus grande partie des budgets des grandes bibliothèques africaines provient de différents programmes d'aide, si on y travaille, on a tôt fait de prendre contact avec ces organismes de coopération internationale que sont l'UNESCO ou l'AUFELF et de participer à des négociations bilatérales comme le Comité paritaire franco-rwandais qui, depuis deux ans, détermine la plus grande partie du budget d'acquisition de la Bibliothèque de l'Université nationale du Rwanda. Mais si, d'une part, on a ainsi la chance d'apprendre quelques rudiments de négociations internationales, on a tôt fait de vivre, du côté du plus faible, les contraintes et les inconvénients de la coopération internationale telle qu'elle se pratique présentement. On comprend un peu mieux ce que c'est que d'être démuné, de tout devoir aux autres. Les rayons des grandes bibliothèques africaines regorgent de volumes, de brochures et de périodiques donnés par les différentes ambassades installées dans la capitale et qui ne sont le plus souvent que de la propagande en faveur des pays donateurs. Quelques pays mettent aussi des crédits à la disposition des bibliothèques du Tiers-Monde afin de leur permettre de commander des ouvrages (généralement édités par le pays pourvoyeur de crédits) jusqu'à extinction du crédit octroyé. Rares sont les bienfaiteurs qui, comme le Gouvernement du Québec l'a fait pendant cinq ans en faveur de la Bibliothèque de l'Université nationale du Rwanda, donnent de l'argent liquide afin de permettre à une bibliothèque d'Afrique de se procurer les livres dont elle a réellement besoin peu importe où ils sont édités.

D. Conditions de travail

Fondée en 1964 et dirigée depuis ses débuts

par des bibliothécaires canadiens, la Bibliothèque de l'Université nationale du Rwanda est toute imprégnée de la bibliothéconomie nord-américaine. Si une telle ambiance procure des conditions de travail plus faciles et plus sécurisantes pour les bibliothécaires canadiens qui se succèdent à la direction de cette bibliothèque, elle ne s'avère cependant pas toujours la mieux adaptée à la culture africaine plus près de l'intellectualisme européen que du pragmatisme américain.

Et cette situation n'est pas près de changer puisque les premiers bibliothécaires professionnels rwandais ont été formés à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal et semblent eux aussi heureux de retrouver leur bonne vieille bibliothéconomie américaine lorsqu'ils rentrent dans leur pays.

Mais depuis cette année, tout en poursuivant l'envoi d'étudiants en bibliothéconomie à l'Université de Montréal, le Gouvernement rwandais a aussi commencé à en envoyer à l'École des bibliothécaires, archivistes et documentalistes de Dakar. Cette École de Dakar, bien que de niveau inférieur à celle de Montréal, offre tout de même une formation de deux ans en bibliothéconomie, d'inspiration française, avec un souci constant d'adaptation au milieu africain. Cela laisse présager une confrontation possible entre les deux types de bibliothécaires professionnels dont disposera le Rwanda de demain.

Souhaitons que de cet échange de vues naissent des bibliothèques mieux adaptées au milieu rwandais tout en demeurant professionnellement organisées.

Bien que le statut des bibliothécaires professionnels demeure encore à préciser au Rwanda, dans les faits, ils sont présentement considérés à l'Université nationale du Rwanda comme faisant partie du personnel académique et leurs salaires suivent les mêmes échelles que ceux du personnel administratif (administra-

teurs, ingénieurs, comptables) pour des postes équivalents.

LA BIBLIOTHECONOMIE AU RWANDA

Dans un pays où il n'y a que deux bibliothécaires professionnels et une seule bibliothèque professionnellement organisée (celle de l'Université nationale du Rwanda), dans un pays où le salaire moyen et le produit national brut sont parmi les plus faibles de l'Afrique et du monde, dans un pays qui doit compter sur la coopération internationale pour plus de 80% de son budget national, la bibliothéconomie est loin d'être une priorité.

Mais cela ne signifie pas que la situation est désespérée. Au contraire, alors que dans la plupart des pays industrialisés, les bibliothèques se développent plus rapidement que la formation du personnel qualifié, au Rwanda ce sont les bibliothécaires professionnels qui susciteront la création des bibliothèques (nationale, publiques ou scolaires), qui en planifieront le développement et qui les organiseront professionnellement dès le début. Et quand le mouvement sera amorcé et qu'il y aura suffisamment de bibliothécaires professionnels dans le pays pour le faire, il n'est pas utopique de penser à la fondation d'une école de bibliothécaires à l'Université nationale du Rwanda afin de doter au moins chaque préfecture d'une bibliothèque publique adéquate et, graduellement, chaque école d'une bibliothèque répondant aux besoins des élèves et des enseignants.

A. Associations de bibliothécaires

En Amérique du Nord et en Europe, les bibliothécaires se groupent surtout en associations nationales, provinciales ou régionales de même qu'en associations réunissant un même type de bibliothèques.

En Afrique, les associations nationales de

bibliothécaires sont très rares. Il existe cependant quelques associations supra-nationales (v.g. East African Library Association) qui comptent des sections ou divisions nationales (Uganda, Kenya, Tanzanie).

L'une des associations les plus anciennes et les plus importantes regroupant les bibliothèques africaines est sans contredit l'A.I.D.B.A. (Association internationale pour le développement de la documentation, des bibliothèques et des archives en Afrique).

Fondée en 1957, cette association internationale regroupe non seulement des bibliothécaires, archivistes, documentalistes et muséographes du continent africain, mais tous ceux (Africains ou non) qui s'intéressent au développement de la documentation, des bibliothèques, des archives et des musées en Afrique.

L'A.I.D.B.A. organise un congrès au moins une fois tous les trois ans. Ce Congrès réunit les membres du Comité central, les délégations des associations membres et les membres individuels résidant dans les pays où il n'existe pas encore d'associations affiliées. L'A.I.D.B.A. organise aussi occasionnellement, en collaboration avec d'autres associations internationales, des congrès conjoints. Ainsi, en avril 1975, se tiendra à Dakar la 2e Conférence afro-scandinave des bibliothèques. Organisée conjointement par l'A.I.D.B.A. et les associations de bibliothécaires des pays nordiques, cette conférence aura pour but d'évaluer l'extension des bibliothèques en Scandinavie et en Afrique depuis la 1re Conférence (1961) et d'adopter une coopération et une stratégie du développement de ces mêmes bibliothèques à court et à long terme de 1975 à l'an 2000.

L'A.I.D.B.A. compte cinq divisions administratives groupant chacune une dizaine de pays et ayant à leur tête un vice-président général. Chaque pays compte en principe une association nationale affiliée qui a comme

nom: Association... (sénégalaise, ivoirienne, zairoise, etc.)... pour le développement de la documentation, des bibliothèques, des archives et des musées. Les activités de ces associations nationales sont préparées par différentes commissions spécialisées comprenant au besoin des sous-commissions correspondant aux objectifs de l'A.I.D.B.A.:

1. Commission d'organisation, des finances, de l'information et de la propagande;
2. Commission des archives et de l'histoire africaine;
3. Commission des bibliothèques;
4. Commission de la documentation;
5. Commission des musées, bibliothèques et filmothèques;
6. Commission de la formation professionnelle et du statut des archivistes, bibliothécaires, documentalistes et muséographes;
7. Commission de l'éducation et des spectacles.

Plusieurs bibliothèques africaines (dont celle de l'Université nationale du Rwanda) sont membres du S.C.O.L.M.A. (Standing Conference on Library Materials on Africa). Cette association organise annuellement depuis 1963 une réunion générale des bibliothèques, centres de recherche ou de documentation sur l'Afrique. La onzième Conférence s'est tenue à Londres au mois de mai 1973. S.C.O.L.M.A. publie un bulletin "Library Materials on Africa" qui donne les comptes rendus des réunions annuelles de même que tout genre d'information concernant la bibliographie et la documentation sur l'Afrique.

Les bibliothèques universitaires africaines ont aussi leur association: la C.P.B.U.A. (Conférence permanente des bibliothèques universitaires africaines). Cette association, fondée en 1970, se compose de tous les directeurs des bibliothèques universitaires africaines. Elle comprend deux zones (orientale et occidentale) qui organisent alternativement la Conférence annuelle.

En 1973, la zone orientale avait tenu sa réunion à Port-Louis, Ile Maurice. En avril 1974, Dakar fut l'hôte des directeurs des bibliothèques universitaires de l'Afrique occidentale. En 1975, ce sera au tour de Dar-es-Salaam en Tanzanie d'accueillir les membres de la C.P.B.U.A., zone orientale.

A ces conférences, tous les problèmes des bibliothèques universitaires africaines sont abordés (administration, politiques budgétaires, formation professionnelle, normes, bibliographie africaine, prêts entre bibliothèques, édition et diffusion des thèses et des travaux de recherche sur l'Afrique, etc.). Les travaux se déroulent en anglais et en français avec traduction simultanée. Toutes les communications et les résolutions de la C.P.B.U.A. sont publiées chaque année.

Tous ces congrès ou réunions de bibliothécaires en Afrique donnent lieu à des rencontres et à des voyages des plus enrichissants. Présentement près de la moitié des bibliothécaires professionnels travaillent dans des bibliothèques africaines sont autochtones. Et comme l'africanisation des cadres va bon train, dans dix ans, rares seront les étrangers qui auront encore l'opportunité de participer à ces conférences qui n'ont rien à envier à nos congrès de bibliothécaires nord-américains.

3. Ecoles de bibliothéconomie

Bien que la très grande majorité des bibliothécaires professionnels africains soient encore formés en Europe ou en Amérique, des écoles de bibliothécaires commencent à s'ouvrir dans quelques pays d'Afrique.

Du côté anglophone, déjà les écoles d'Accra au Ghana, d'Ibadan au Nigéria et de Kampala en Uganda ont produit des centaines de bibliothécaires depuis plus de dix ans.

Du côté francophone, même si quelques universités du Zaïre, de la Guinée et du Mali ont organisé des stages de formation pour le personnel des bibliothèques, seule l'Ecole des bibliothécaires, archivistes et documentalistes, rattachée à l'Université de Dakar, peut être considérée comme véritable école de bibliothéconomie. Créée en 1962 par le Gouvernement du Sénégal avec le concours de l'UNESCO, cette école decernait

à l'origine un certificat d'aptitude à la profession de bibliothécaires à l'issue d'une année d'études en bibliothéconomie. En 1969, un décret gouvernementale portait à deux ans le programme d'études en bibliothéconomie et en déterminait le programme précis. Des programmes similaires ont aussi été établis pour la formation des archivistes et des documentalistes de sorte que maintenant l'Ecole compte trois sections distinctes et seulement quelques cours sont donnés simultanément aux futurs bibliothécaires, archivistes et documentalistes.

Pour être admis à l'Ecole de Dakar, l'étudiant doit être détenteur d'un baccalauréat complet de l'enseignement secondaire. L'Ecole est ouverte aux jeunes gens et jeunes filles des pays d'Afrique francophone. En 1973-74, on y accueillait des étudiants provenant de 20 pays d'Afrique différents dont deux du Rwanda (un dans la section des archivistes et l'autre dans la section des bibliothécaires). En octobre 1974, un autre étudiant rwandais sera admis dans la section des bibliothécaires. Le directeur de l'Ecole, Monsieur Amadou Bouso, est sénégalais mais six des sept professeurs qui en composent le corps enseignant sont français.

CONCLUSION

Comme on peut le constater, l'Afrique comptera encore pendant quelques années sur l'apport de bibliothécaires étrangers pour le développement de ses bibliothèques. Mais si des bibliothécaires européens ou américains mettent présentement leur compétence au service des bibliothèques africaines, ils en retirent déjà beaucoup de fruits non seulement pour leur vie professionnelle mais aussi pour leur vie personnelle. Cependant le jour n'est pas loin où les bibliothécaires africains seront aussi en mesure d'apporter leur contribution au progrès des bibliothèques et de la bibliothéconomie dans le monde. Comme il y aura de moins en moins d'étrangers qui travailleront dans les bibliothèques africaines, il serait bon d'envisager sérieusement des façons de garder ou d'établir des contacts si précieux, soit par des congrès internationaux de bibliothécaires ou par des stages qui permettront des échanges de personnel entre bibliothèques.

le "professionnalisme" africain

Bernard Robert

Bibliothécaire
Cégep de Hull

Suffit-il d'avoir travaillé dans une bibliothèque africaine pour épiloguer sur le "professionnalisme" des bibliothécaires africains? Peut-être. Encore faut-il avoir été témoin de ce "professionnalisme" pour le décrire. L'auteur du badinage qui suit, cependant, selon son expérience limitée du milieu africain, ne se croit pas compétent pour brosser un véritable tableau du bibliothécaire d'Afrique. D'abord il n'a pas tout vu et ce qu'il a vu ne semble pas répondre tout à fait à l'auguste notion de "professionnalisme". Qu'importe? Il est passé par l'Afrique, il doit avoir observé au moins quelque chose! C'est pourquoi on lui demande un tel article. Il ne décrira donc que ce qu'il a vu et tentera de le situer dans le cadre d'un certain "professionnalisme".

Par ce terme, on entend généralement une attitude morale de compétence, d'intégrité et de rendement dans l'exercice d'une occupation particulière et rémunérée.

Avant mon départ pour l'Afrique, un ami, qui avait déjà travaillé dans ce coin du monde, me conta l'anecdote personnelle suivante, mettant en relief le haut degré de spécialisation de certaines personnes parvenues à des postes... en autorité. Au bureau de poste, après avoir longuement attendu derrière une considérable lignée de trois personnes pour acheter des timbres de soixante francs, il se fit dire, après être finalement arrivé au guichet: "Je regrette, monsieur, je ne peux vous vendre de timbres de soixante francs; je ne vends que des timbres de trente francs. Il faut aller au comptoir suivant". Or, les timbres de soixante francs étaient exactement à douze pouces de cette spécialiste. Mais de fait, elle était spécialisée dans le timbre de trente francs. Et mon ami de faire de nouveau la queue, car à l'autre guichet il y avait foule: imaginez une interminable file de quatre personnes...

Cette histoire me fit sourire et j'eus tôt fait de l'oublier au milieu du brouhaha et de la complexité de l'installation en terre africaine. Vint le jour, cependant, où j'avais moi-même besoin de timbres. Mais au bureau de poste de ma ville, la situation était pire. Chaque guichet regorgeait d'interminables foules d'attente allant parfois jusqu'à cinq personnes. Prenant mon courage à deux mains, je piétinai sur place pendant longtemps jusqu'à ce que je fusse arrivé au guichet. "Puis-je avoir cent timbres de soixante francs, demandai-je?" "Je regrette, monsieur, me répondit-on. Je ne vends que jusqu'à cinq timbres à la fois. Pour les grosses quantités, il faut passer au guichet suivant." Inutile de forcer la note. J'avais affaire à une spécialiste. L'histoire de mon ami me revint en mémoire. Je souris, remerciai et passai à l'autre lignée.

Quel rapport, songerez-vous, entre ces faits et les bibliothécaires africains? La spécialisation. Un jour dans ma bibliothèque, je décelai une erreur de catalogage sur une de mes anciennes fiches. Je demandai qu'on m'apportât le livre. Il était sorti de la bibliothèque. On mit une note avec la fiche de prêt à l'effet de me le signaler dès son retour. Trois semaines plus tard, un appel téléphonique du comptoir de prêt m'informe que le livre était entré. (Le comptoir de prêt était à vingt pieds de mon bureau). À ma demande qu'on m'apportât l'ouvrage, on me répondit: "Mais, monsieur, je ne peux pas". "Et pourquoi pas, demandai-je?" "Parce que, moi, je prête les livres au comptoir. Je ne suis pas planton pour aller vous le porter". Voilà: spécialisation. Le commun non spécialiste, homo canadensis, est donc allé chercher son livre.

Peu après, un authentique bibliothécaire africain venait rehausser notre personnel. C'était un vrai de vrai, gradué de l'École de bibliothéconomie de T. J'en étais ravi. Enfin du personnel pleinement qualifié, capable de me **décharger** quelque peu et d'accomplir un travail "professionnel". Lors

de notre première rencontre, j'appris que son profond "professionnalisme" ignorait jusqu'à l'existence des subdivisions communes de la classification Dewey. Adieu veau, vache, cochon. Que les illusions sont éphémères!

Mais au moins j'avais du personnel pour me seconder dans ma tâche d'organisation du service de catalogage. Après un entraînement minimum, il produisait un travail satisfaisant, quand il voulait bien travailler. Combien de fois ne me remit-on que cinq ou six livres catalogués pendant toute une matinée; pourtant à l'approche de la période de classification où les employés sont évalués en vue d'un avancement ou d'une promotion, c'est vingt-cinq ou trente livres bien catalogués qu'on me remettait et ce, à la fin d'une seule matinée. Pour du professionnalisme, voilà du professionnalisme!

Peut-on blâmer ces chers Africains? Certainement pas, surtout quand on connaît leur contexte de vie. Dans un pays où le chômage est très élevé, mes hommes avaient de la veine: ils travaillaient et partant touchaient un revenu...d'environ \$150.00 par mois. Un gros salaire en Afrique, à n'en pas douter. Mais quand on ne peut obtenir un choux à moins de \$2.50, de l'essence à \$0.95 le gallon, etc. Quand, du fait qu'on travaille, on doit sustenter sa famille, y compris les beaux parents, des oncles, des tantes, des neveux, des nièces, sans oublier le deuxième, le troisième et le quatrième voisin. Dans de telles circonstances, l'ambition se fait asséner un rude coup! Plus on gagne, plus on a de dépendants. A quoi bon alors se gargariser de "professionnalisme", d'un rendement honnête, voire d'un rendement supérieur à l'année longue, même avec avancement, promotion et meilleur salaire, si en définitive la situation économique personnelle n'est pas meilleure, quand elle n'est pas pire?

Pourtant l'Africain, du plus humble au plus important, veut s'améliorer. Il est souvent

prêt à y consacrer le temps et l'effort. Que de fois n'ai-je pas vu des étudiants la nuit (après 6:30 P.M.) étudier sous les lampadaires des rues parce qu'ici au moins il y avait de la lumière et de la tranquillité, tandis qu'à la "maison" il n'y avait qu'une lampe à pétrole et des myriades de parents.

Qui dira alors, que l'africain est paresseux? Bien sûr qu'il y a des africains paresseux, comme il y a des canadiens paresseux. Je me demande même si la nation canadienne ne serait pas affublée de l'auguste qualificatif "paresseux" si elle devait oeuvrer à plus de 100 degrés Fahrenheit tous les jours. Songeons à notre léthargie générale lorsqu'en été nous sommes frappés par quelques jours à 90 degrés.

L'Africain doit vivre dans ce climat. Et pourtant, dans son coeur, il est ambitieux. Il veut prendre en main les rênes de sa destinée. La coopération internationale, c'est beau. Mais que de fierté ne sent-on pas chez ces peuples assoiffés d'autonomie politique, économique et culturelle! C'est sans doute cet orgueil légitime qui permettra au "professionnalisme" africain de fleurir en une magnifique gerbe de compétence, de zèle et d'indépendance. Il va de soi que l'auteur a bien joui de son séjour auprès des Africains, qu'il en garde un magnifique souvenir et qu'il retournerait volontiers, même en dépit de leur haut degré de spécialisation et de leur "professionnalisme" en herbe.

